



Créer une entreprise en Angleterre

Par **vg21**, le **28/10/2015 à 10:28**

Bonjour,
Je suis française et mon compagnon britannique, nous venons de nous installer en France où je viens de trouver un emploi CDI. Mon compagnon souhaiterait créer une entreprise dans le domaine des web technologies mais nous sommes perdus entre les différents statuts (EI, EIRL etc) et il nous semble que nous ne pourrions pas vivre avec ce qu'il restera après paiement des diverses charges sociales et impôts. Il a déjà des clients potentiels Anglais qui souhaiteraient faire appel à lui (il a travaillé dans ce domaine pendant 15 ans mais en tant que salarié), et nous nous demandons s'il était possible de créer son entreprise en Angleterre même si nous n'y résidons plus (depuis 2 mois seulement, mais nous avons toujours un compte en banque). Il peut bénéficier de ma couverture sociale, mais quel serait son statut en France? Est-ce légal? Si oui, j' imagine qu'il devra quand même payer l'impôt sur ses revenus à l'étranger en France? Merci pour toutes informations et conseils que vous pourrez nous apporter!
Bien cordialement,
Valerie

Par **MHead**, le **28/10/2015 à 10:54**

" il nous semble que nous ne pourrions pas vivre avec ce qu'il restera après paiement des diverses charges sociales et impôts."
Il peut bénéficier de ma couverture sociale
Vous ne voudriez pas le beurre et l'argent du beurre par hasard ?

Par **vg21**, le **28/10/2015 à 11:13**

Merci pour ce commentaire très utile. Il est prêt à créer une compagnie en France (sinon il

l'aurait fait en Angleterre avant de partir nous installer en France..) mais au bout de 2 mois il n'a pas pu avoir un conseil clair sur les statuts- il parle tres peu le francais, et à il semblerait que personne ne puisse l'aider dans ses démarches a pole emploi (et moi je n'y connais rien non plus). Alors il pense que creer sa boite en Angleterre (tout en payant ses impots en France) sera plus facile et rapide, si c'est legal. En attendant il n'a aucun salaire, alors ca commence a etre un peu pressé. Je vous ferai remarquer que contrairement a certains bloggeurs ici qui essaient de creer une boite à l'etranger pour reduire leurs taxes, ce n'est pas le cas, il est Anglais et tous ses clients seraient Anglais egalement et il est pret à payer ses taxes/cotisations en France.